

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 5 MARS 2010 à 20 h 30

Le cinq mars deux mil dix à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr, DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, Mr ALADEL, DACHARY Lucie

Excusé : Mme CAILHOL, Mr GROUSSET

Date de convocation: 1 mars 2010

Date d'affichage: 1 mars 2010

Secrétaire de séance : Mr Bernard LANDIECH

Délibération sur la SUBVENTION au collège d'istrie à PRAYSSAC :

Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention de 30 € **au collège d'istrie à PRAYSSAC** pour le voyage scolaire pour un étudiant résidant à cassagnes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette subvention de 30 € et donne tout pouvoir au Maire pour exécuter cette décision et inscrire cette subvention au budget 2010.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le